

Coopération migratoire: l'UE a évoqué le Maroc

06.10.2022 Coopération migratoire: l'UE a évoqué le Maroc

L'Union européenne a souligné, jeudi, « l'engagement fort » du Maroc à poursuivre le dialogue et la coopération dans tous les domaines liés à la migration.

Dans son rapport-2022 sur la migration et l'asile, la Commission européenne (CE) a mis l'accent sur la coopération entre Rabat et Bruxelles qui a « confirmé un engagement commun fort à poursuivre le dialogue et la coopération dans tous les domaines liés à la migration, y compris la dimension régionale, le retour, les partenariats de talents et la lutte contre le trafic de migrants ».

L'Exécutif a rappelé le lancement, en juillet dernier, avec le Maroc du partenariat rénové en matière de migration et de lutte contre les réseaux de trafic de personnes, relevant que ce partenariat vise à « renforcer les cadres juridiques, politiques, opérationnels et stratégiques, en réponse au trafic de migrants, et à accroître l'appropriation, l'impact à long terme et la pérennité des efforts ».

Ce partenariat comprend, précise la CE, un soutien à la gestion des frontières, une coopération policière renforcée (y compris des enquêtes conjointes), une sensibilisation aux dangers de la migration irrégulière et une coopération

renforcée avec les agences de l'UE.

Le rapport évoque également l'initiative « partenariats destinés à attirer des talents », qui a identifié le Maroc parmi les partenaires clés avec lesquels un partenariat sera noué.

Selon la Commission, les « Partenariats de talents » chercheront à stimuler la mobilité internationale de la main-d'œuvre et à développer les talents au profit des États membres, des pays partenaires et des milieux d'affaires des deux côtés, ainsi que des individus concernés.

La commission s'est, à cet effet, engagée à prendre des « mesures concrètes » d'ici la fin de 2022, sur la base d'une coopération « continue et solide sur tous les aspects de la gestion des migrations ».

Relevant que cette initiative s'appuie sur « un projet pilote, actuellement en cours, ainsi que sur des consultations avec toutes les parties prenantes », elle a invité les États membres à s'engager activement dans des discussions avec les pays partenaires sur les « partenariats de talents » et à présenter des propositions concrètes sur la manière dont ceux-ci pourraient contribuer à répondre aux besoins de leur marché du travail, notamment en identifiant le nombre de places disponibles dans les secteurs clés et impliquant des entreprises privées.

Source

: <https://www.lesiteinfo.com/politique/cooperation-migratoire-lue-a-evoque-le-maroc/>